

OBJECTIFS DE L'EQUIPE MUNICIPALE

- 1) Impulser une dynamique dans la vie associative de la commune.
- 2) Favoriser la mise en place d'actions de proximité à destination du plus grand nombre.
- 3) Développer et structurer le tissu associatif afin d'assurer un encadrement adéquat et de qualité.
- 4) Accompagner et pérenniser l'action associative sur le territoire communal.
- 5) Améliorer l'image de la commune par la mise en valeur des actions en faveur de la jeunesse.

NB : Par souci d'équité et de transparence dans ses procédures, toute demande de subvention fera l'objet d'une étude sérieuse et approfondie de la part de la commune de Faa'a, grâce à une commission qui sera chargée d'évaluer chaque projet selon des critères spécifiques définis ci-dessous.

CRITERES D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

1) Appropriation des objectifs de la politique municipale

- But de l'association
- Logique de projet
- Ambitions de l'association
- Résultats sportifs
- Contrats d'objectifs
- Convention de partenariat
- Obligation de résultats

2) Implication dans les actions communales

Participation à des actions organisées par la commune (dans le domaine de la prévention- insertion, animations périéducatives et scolaires, culturelles, de proximité, sportives,...).

3) Promotion de la commune

Mise en valeur du partenariat avec l'institution communale au travers de la presse écrite ou audiovisuelle (articles de presse, revue de presse, temps d'antenne, coupures de journaux, publicité).

4) Dévouement, intérêt porté à la population

- Population sensibilisée
- Nombre de jeunes
- Nombre de licenciés (si association sportive)

5) Effort d'autofinancement

- Diversité du partenariat financier
- Montage du plan de financement
- Recherche d'autres sources de financement (autre que la commune).

6) Personnel d'encadrement

- Cadres diplômés ou qualifiés et en nombre suffisant (BAFA, BAFD, BEES, BSB, BNS,...).
- Personnes ressources ayant des capacités spécifiques dans un domaine particulier (personnel bénévole de l'enseignement ou à la retraite, professions de la santé,...).